

Publié le 11 septembre 2014

Les nouvelles technologies de l'information au service de la mobilité

Directeurs généraux, élus, responsables techniques ou en charge du développement, venez nombreux assister et échanger à cet atelier intermétiers sur les smart grids dans le domaine des transports qui se tiendra dans le cadre du Congrès le mardi 7 octobre à 13 h 45.



L'internet mobile, l'internet des objets, le big data, la géolocalisation sont autant de technologies en plein développement qui annoncent une nouvelle conception des villes, de nouveaux modes de gestion des services publics locaux et d'interface avec leurs usagers.

Au-delà de l'actuelle révolution opérée sur des équipements plus sobres énergétiquement ou utilisant de nouvelles sources d'énergie, les nouvelles technologies dans le domaine des transports sont notamment tournées vers l'information et la communication en faveur d'une mobilité plus durable et plus intelligente. Ces technologies ont aussi un rôle essentiel à jouer pour améliorer la sécurité et la sûreté, optimiser l'utilisation des infrastructures, limiter les pollutions et les nuisances, favoriser les transferts vers les modes les plus respectueux de l'environnement.

L'objectif de cet atelier est donc de présenter les nouvelles technologies dans les transports d'aujourd'hui et de demain. **Pascal Bolo**, président de la Sem des Transports de l'Agglomération Nantaise ([Semitan](#)), et **Jean-Philippe Lally**, directeur général de la Compagnie des Transports de Strasbourg ([CTS](#)), interviendront pour présenter les nouvelles technologies mises en place dans leur territoire.

Les échanges permettront également de préciser le concept de smart grids en présence de **Philippe Ansel**, conseiller stratégie du directeur des relations institutionnelles d'EDF, et de **Véronique Bel**, chef de projet mobilité, direction stratégie et territoire GrDF.

Les intervenants se questionneront également sur l'impact des nouvelles technologies sur la relation à l'utilisateur, la gestion des déplacements et plus globalement l'aménagement des villes en présence d'un représentant élu du Groupement des autorités responsables de transport (Gart).>

www.congresdesepl.fr

Par Grégory MASCARAU